

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Commune de Salon de Provence, point(s) de contact : Direction de la Commande Publique
Mme JOURDAN, CS 80367, F - 13667 Salon de provence cedex, Tél : +33 490448935, courriel :
service.marches@salon-de-provence.org, Fax : +33 490448972

Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.salondeprovence.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_4z6-0ibE5R

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_4z6-0ibE5R, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : GESTION ET EXPLOITATION DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE DE SALON-DE-PROVENCE -
CONCESSION DE SERVICE EMPORTANT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PAR AFFERMAGE

Numéro de référence : DSP_23_001

II.1.2) Code CPV principal : 98370000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Une chambre funéraire est une structure d'hébergement des corps dans l'attente d'une inhumation ou d'une crémation. Elle ne peut pas recevoir les personnes décédées de certaines maladies contagieuses.

L'actuelle délégation de service public arrivant à échéance au 31 mars 2024, il convient à nouveau de désigner un délégataire pour assurer la mission de gestion et d'exploitation de la chambre funéraire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 54700 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Au titre de la délégation, le délégataire sera chargé de :

- L'admission en chambre funéraire
- La réception et l'exposition, avant inhumation ou crémation, des corps des personnes dont le décès n'a pas été causé par une maladie contagieuse obligeant à la mise immédiate en cercueil simple ou hermétique
- L'accueil des familles des défunts
- La mise à disposition du local technique pour la réalisation des opérations de préparation des corps (thanatopraxie, toilette...)

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Qualité du service rendu

Tarifs

Redevance variable

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 547000 euros

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 69

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La délégation est conclue pour une durée de 5 ans et 9 mois, du 1er avril 2024 au 31 décembre 2029.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : - Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 ou forme libre)

- Pouvoir de signature
- Inscription au registre du commerce et des sociétés (Kbis récent)
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L3123-11 du CCP, et est en règle au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés prévue aux articles L 5212-1 à L 5212-4 du Code du travail
- Attestations fiscales et sociales à jour de la totalité des impôts et cotisations dus
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés
- Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs aux capacités et aptitudes sont exacts
- Habilitation préfectorale délivrée en application des articles L2223-19 à L 2223-23, autorisant l'opérateur à exploiter une chambre funéraire

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -

Présentation du chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices (formulaire DC2 ou forme libre). Les candidats n'ayant pas atteint 3 années d'exercice donneront les documents relatifs à leur(s) année(s) d'exercice

- Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité pour les activités objet de la consultation
- Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées, tout élément permettant d'évaluer leur garantie financière

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Adaptés à la présente consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -

Description des moyens humains et matériels dont dispose le candidat

- Références professionnelles du candidat et/ou expérience en matière de gestion d'une activité similaire
- Note du candidat développant sa motivation et décrivant son savoir-faire en matière d'exploitation d'équipement en rapport avec la concession, permettant de démontrer son aptitude à assurer l'exécution et la continuité du service public, ainsi que l'égalité des usagers

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Adaptés à la présente consultation

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En application des articles L2223-191 à L2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les candidats devront disposer de l'autorisation d'exploiter une chambre funéraire

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Aucune forme de groupement imosée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs.

Les candidatures complètes et recevables seront examinées par la Commission de délégation de Service Public.

Seules seront admises les candidatures disposant de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, disposant des capacités professionnelles techniques et financières suffisantes, et aptes à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 16/10/2023 à 17 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Au regard de la valeur estimée de la concession (547 000 euro(s) HT sur sa durée totale), la procédure est une procédure de concession de service simplifiée de gestion d'un service public, en application des articles L. 1411-1 à L. 1411-19 et R. 1411-1 à R. 1411-8 du CGCT et des 3èmes parties « Concession » du code de la commande publique, et notamment des articles L 3126-1, L 3126-2 et R 3126-1 à R 3126-13.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche ou en lot dans le cadre de la présente consultation.

La présente consultation est une procédure ouverte : les candidats doivent remettre simultanément leur candidature et leur offre.

Dossier de consultation gratuit téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_4z6-0ibE5R

Modalités de remise des offres : Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_4z6-0ibE5R

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont précisées au règlement de consultation.

Les candidats sont autorisés à déposer une copie de sauvegarde dans les conditions posées au règlement de consultation.

Les documents transmis par voie électronique seront rematérielsés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution donnera lieu à la signature manuscrite du contrat papier.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille, 31 Rue Jean-François LECA, F - 13002 Marseille, Tél : +33 491434813, Fax : +33 491811387

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffé du tribunal de Marseille, 31 Rue Jean-François LECA, F - 13002 Marseille, Tél : +33 491134813, Fax : +33 491811387

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 septembre 2023